

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 22 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DDEES 195 Subvention à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes 17e pour des animations de quartier au titre de l'année 2011.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011, par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes 17e pour des animations de quartier 2011 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 4 juillet 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne Cohen-Solal, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 8.300 euros est attribuée à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes située 28-30, rue de Torcy à Paris 18e (C00088 – 12945 - 2011_01063) pour la mise en œuvre d'animations de quartier au titre de l'année 2011. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 20.000 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 8.300 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2011 de la Ville de Paris, fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004.